



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN
Affaires du Conseil fédéral et affaires parlementaires

Octobre 2020

Rapport sur les résultats de la consultation concernant la révision de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (art. 8a)

Référence: BFE-011.0-1/13/7



BFE-D-3B3E3401/433

Table des matières

1.	Introduction	3
1.1.	Contexte	3
1.2.	Déroulement et destinataires	3
1.3.	Aperçu des avis reçus	3
2.	Résultats de la procédure de consultation	3
2.1.	Résumé des principaux points des prises de position	4
2.2.	Thèmes principaux des prises de position	4
2.2.1	Approbation du projet de révision de l'OApEI	4
2.2.2	Abstention sur le projet de révision de l'OApEI	5
2.2.3	Rejet ou demande d'abandon du projet de révision de l'OApEI	5
2.2.4	Problématique liée à la communication bidirectionnelle sur l'interface locale	5
2.2.5	Incertitudes juridiques de responsabilités	6
2.2.6	Problématique d'une mise en œuvre coûteuse pour les GRD's	6
2.2.7	Délai de trois mois pour la mise en œuvre jugé trop court	6
2.2.8	Requête de standardisation des formats de données	6
2.2.9	Demande ou mention du Datahub national pour résoudre la question de mise à disposition des données de mesure.....	7
2.2.10	Diverses prises de position spécifiques	8
3.	Liste des abréviations	9
4.	Liste des participants	10

1. Introduction

1.1. Contexte

L'ordonnance du 14 mars 2008 sur l'approvisionnement en électricité (OApEI ; RS 734.71) définit aujourd'hui déjà la mise à disposition des données 15-minutes sur l'interface client locale du compteur intelligent et sur le système central de traitement des données de mesure ainsi que la mise à disposition des données instantanées sur l'interface client locale. Les retours de consultations rapportent de nombreux problèmes d'application dans la pratique pour les clients qui en font la requête ainsi qu'un manque de clarté technique et pécuniaire pour les gestionnaires de réseau (GRD).

La modification de l'OApEI mise en consultation apporte des précisions sur les données de mesure saisies par les systèmes de mesure intelligents (smart meters): non seulement les consommateurs finaux, les producteurs d'électricité et les agents de stockage doivent pouvoir consulter leurs données de mesure, mais celles-ci doivent également être mises à leur disposition pour exportation, sans frais et dans un format international usuel. Ces précisions sont importantes pour permettre des innovations dans les domaines de l'efficacité énergétique, le pilotage de la production et des charges flexibles dans les applications de type smart home. L'OApEI révisée devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2021 avec une période transitoire de trois mois pour la mise en œuvre des adaptations nécessaires.

1.2. Déroulement et destinataires

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a lancé la procédure de consultation le 25 mai 2020. Cette consultation a pris fin le 23 août 2020. Au total, 251 destinataires ont été invités à donner leur avis.

1.3. Aperçu des avis reçus

Dans le cadre de la consultation, 73 avis ont été reçus.

Participants par catégorie	Nombre d'avis reçus
Cantons et villes	25
Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale	4
Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national	1
Associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national	2
Industrie électrique	20
Industrie et services	9
Industrie du bâtiment	1
Organisations de protection des consommateurs	2
Organisations pour la protection de l'environnement et du paysage	1
Organisations dans le domaine des cleantech, des nouvelles énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	4
Autres organisations actives dans le domaine de la politique et des techniques énergétiques	1
Autres participants à la consultation	3
Total	73

2. Résultats de la procédure de consultation

Le présent rapport résume les prises de position sans pour autant prétendre à l'exhaustivité.¹

¹ Conformément à l'art. 8 de la loi du 18 mars 2005 sur la consultation (LCo; RS 172.061), le remaniement des projets mis en consultation passe par la prise de connaissance de tous les avis exprimés, qui ont été pondérés et évalués.

2.1. Résumé des principaux points des prises de position

Les cantons, les villes et les représentants de l'économie saluent pour la majorité la proposition de révision de l'OApEI. Les principaux acteurs de la branche (l'AES, le DSV, VSGS, les GRD's) ainsi que les représentants des fournisseurs (Swissmig) rejettent massivement la proposition de la révision au motif que l'OApEI en vigueur permettrait déjà à la branche de manière subsidiaire la mise à disposition locale des données instantanées ou 15-minutes par des prestataires de services tiers.

En tenant compte des prises de position très homogènes dans leur contenu et sans contradiction entre les GRD's et les fournisseurs de compteurs, les points importants suivants peuvent être relevés:

- La mise à disposition gratuite **des données instantanées sur l'interface client locale du compteur intelligent de manière unidirectionnelle** (mode « PUSH ») est acceptée par les principaux acteurs de la branche, car c'est une fonction disponible dans les compteurs intelligents. Il n'y a de ce fait pas d'exigences supplémentaires pour la protection et la sécurité des données. Il reste cependant une grande demande de standardisation de l'interface et des protocoles pour la Suisse, car il n'existe pas vraiment de protocole standard.

Il est également rapporté par VESE, SwissSolar et Gantrisch Energie que les consommateurs finaux et les prestataires tiers ont des difficultés à obtenir du GRD les spécifications techniques de l'interface client locale.

- La mise à disposition gratuite **des données 15-minutes, resp. des courbes de charge sur l'interface client locale du compteur** est massivement rejetée par les principaux acteurs de la branche en raison de la nécessité d'une communication bidirectionnelle, problématique sur le plan de la protection et de la sécurité des données. De plus, le METAS devrait recertifier certains compteurs intelligents. Les GRD's devraient réinvestir dans une infrastructure intelligente déjà installée ce qui occasionnerait des coûts supplémentaires conséquents.

De plus, la branche met en garde contre la mise en œuvre d'une communication bidirectionnelle qui entraînerait à coup sûr un retard important dans le déploiement des compteurs intelligents, planifié à fin 2027. Le DSV va même plus loin en demandant de repousser le délai de déploiement à fin 2032.

Au niveau de la protection des données et de la sphère privée, la suppression des données de compteur lors d'un changement de locataire serait problématique pour les GRD's.

Les GRD's devraient aussi revoir leurs spécifications et réinitialiser la procédure d'appel d'offres selon les normes européennes GATT/WTO.

Enfin, selon les GRD's, les compteurs sur le marché ne sont pas prévus pour cette tâche, leurs capacités de stockage n'allant souvent pas au-delà de 60 jours, contre 5 ans requis pour les données historiques.

- Une grande majorité des acteurs relève que la mise à disposition des données 15-Minutes est une nouvelle exigence.
- Les Vert-libéraux et partiellement l'UDC s'opposent à permettre l'imputabilité des coûts de mise en œuvre de la fonction d'exportation dans les coûts de réseau. Ils évoquent pour cela une distorsion de la concurrence envers les prestataires tiers. CKW, WWZ, EWS, EWA et Steiner Energie rajoutent que le fait de répercuter ces coûts de consommateurs particuliers sur les coûts de réseau ne respecte pas le principe de causalité. De plus, ces adaptations ne représentent à leurs yeux aucune plus-value.

2.2. Thèmes principaux des prises de position

2.2.1 Approbation du projet de révision de l'OApEI

Les cantons de GE, VD, VS, FR, NE, BE, SO, LU, NW, TG, UR, AG, GL, SZ, ZG, AR, BL, SH et de SG, SBV, IGEB, la FER, Infrawatt, EcoSwiss, Ökostrom CH, HEV, SwissSmallHydro, SwissSolar, Union des villes suisses, GastroSuisse, GGS, IG Detailhandel, l'USAM, le Centre Patronal, les Libéraux (FDP) et le Parti Socialiste (PS) approuvent le projet de révision de l'OApEI, tout au moins sur le principe et parfois avec quelques réserves ou demandes de petites modifications. Le PS relève que les précisions prévues dans le projet de révision de l'OApEI doivent assurer à l'avenir que les GRD's ne proposent pas uniquement la consultation des données, mais que sur requête, ils permettent également gratuitement l'exportation des données dans un format international usuel. Ce pas est

important pour le développement de la production d'énergie renouvelable décentralisée et pour permettre de favoriser ou de développer des innovations associées.

Les cantons de FR et NW, Siemens et les Vert-libéraux, saluent certes la révision, mais demandent des adaptations de certains points mentionnés plus bas dans la liste des arguments de rejet ou de demande d'abandon du projet de révision l'OApEI.

Le canton de NW rajoute que le projet de révision va dans la bonne direction et permet un pilotage intelligent des bâtiments ainsi que l'optimisation de la consommation et la réduction des pointes de puissance. Ceci va dans le sens de la Stratégie Energétique 2050, d'où la nécessité également de mettre en œuvre l'article 31I de l'OApEI.

2.2.2 Abstention sur le projet de révision de l'OApEI

Le canton de ZH, Pronovo et VKG s'abstiennent sur le projet de révision de l'OApEI.

2.2.3 Rejet ou demande d'abandon du projet de révision de l'OApEI

Le canton de BS, l'AES, le DSV, VSGS, Swissmig, l'AVDEL, VESE, VAS, BKW, CKW, WWZ, EWS, EWA, Steiner Energie, EKZ, EWZ, EWB, Groupe-e, Gantrisch Energie, RegioGrid, l'UDC et Swissdrex rejettent le projet de révision l'OApEI ou demandent d'y renoncer.

Les aspects critiques relevés par les acteurs pour commenter leur refus ou leur demande d'abandon du projet de révision sont les suivants :

- Les exigences sont déjà dans l'OApEI en vigueur.
- L'exigence de mettre à disposition les données de courbes de charge sur l'interface client locale des compteurs intelligents, qui nécessite une communication bidirectionnelle, n'est premièrement pas acceptable au niveau de la sécurité et de la protection des données ; deuxièmement cette fonction n'est pas offerte par les fournisseurs de compteurs suisses et européens ; troisièmement cela demanderait une adaptation de la loi fédérale sur la protection des données (LPD ; RS 235.1) et finalement des efforts conséquents pour les GRD's pour l'effacement des données lors de changement de locataires.
- Les nouvelles exigences n'apportent aucune plus-value.
- Les exigences peuvent déjà aujourd'hui être mises en œuvre en ajoutant des modules hardware tiers.
- L'accès aux données pour les clients est aujourd'hui déjà gratuit (pour certains à l'exception de coûts initiaux).
- Comme pour la communication bidirectionnelle, l'exigence de donner l'accès aux clients directement sur le système de traitement des données de mesure n'est pas acceptable.

2.2.4 Problématique liée à la communication bidirectionnelle sur l'interface locale

Les cantons de FR, ZH et BS, l'AES, le DSV, VSGS, Swissmig, l'AVDEL, VAS, EKZ, EWZ, Groupe-e, BKW, CKW, WWZ, EWS, EWA, Steiner Energie, RegioGrid, et SKS relèvent le problème d'une communication bidirectionnelle sur l'interface client locale.

Les points problématiques liés à la communication bidirectionnelle sur l'interface locale pour l'exportation des données 15-minutes sont les suivants :

- Manque de capacité de l'interface locale pour assurer une communication simultanée des données instantanées et des données 15-minutes. Problématique identique pour la mise à disposition simultanée des données 15-minutes sur l'interface client locale et vers le système de traitement de données de mesure du GRD.
- Le problème de sécurité et de protection des données : par ex. pour la recertification du compteur et de la chaîne de métrologie, pour l'effacement des données lors de changements de locataires, pour la nécessité de communication cryptée ou de révision de la LPD.
- L'influence sur le délai pour le déploiement des compteurs intelligents qui pourrait éventuellement devoir être rallongé jusqu'à fin 2032.
- Le DSV relève également que deux ans et demi après la mise en application de l'OApEI, il n'y a toujours pas de compteurs intelligents certifiés disponibles sur le marché et demande de repousser le délai pour le déploiement.

2.2.5 Incertitudes juridiques de responsabilités

Le canton de BS, BKW, CKW, WWZ, EWS, EWA, Steiner Energie AG et RegioGrid relèvent des incertitudes juridiques ou de responsabilité à clarifier.

Certains GRD's craignent des répercussions juridiques, par ex. si pour des raisons techniques, ils n'arrivent pas chaque jour à mettre les données à disposition. De son côté, le canton de BS pose la question de la responsabilité si les données nécessaires au pilotage ne peuvent pas être mises à disposition pour des raisons diverses. Cela pourrait engendrer des frais de dédommagement pour les GRD's qui ne sont pas définis dans le projet de révision de l'OApEI.

L'AVDEL relève que la question de la conservation des données de mesure lorsque le client change de distributeur n'est pas abordée. Lorsque le client change de zone de desserte, son compte est désactivé et ses données sont conservées un certain temps et ne sont fournies a posteriori qu'en cas de litige portant sur la facturation ou dans le cadre d'une procédure pénale. Aucune donnée ne sera transmise au nouveau GRD. Seul le client, propriétaire de ses propres données pourrait les transmettre à son nouveau GRD.

2.2.6 Problématique d'une mise en œuvre coûteuse pour les GRD's

Les cantons de FR, TI, BS et AI, BKW, CKW, WWZ, EWS, EWA, Steiner Energie, l'AVDEL, les Vert-libéraux et l'UDC relèvent la problématique des coûts élevés de mise en œuvre pour les GRD's et de la socialisation de ceux-ci :

Les points problématiques d'une mise en œuvre coûteuse pour les GRD's sont les suivants :

- Mise en œuvre coûteuse pour les GRD's sans aucun bénéfice démontré dans une analyse
- Socialisation des coûts susmentionnés avec répercussion négative sur les tarifs, ce qui va à l'encontre du principe de causalité et peut nuire à l'image des énergies renouvelables
- Distorsion de la concurrence
- L'association des agriculteurs suisses (SBV) demande que les coûts de consultation et d'exportation des données ne soient pas facturés individuellement, mais imputés sur les coûts de réseau. La SIA fait la même demande. La SIA justifie sa demande par le fait que certaines catégories de clients (« Prosumers », clients avec de grands biens immobiliers ou avec des projets de rénovation) voudront tout de suite profiter des nouvelles possibilités des compteurs intelligents afin d'apporter leur contribution au tournant énergétique. Ceux-ci doivent pouvoir obtenir un nouveau compteur intelligent rapidement.

2.2.7 Délai de trois mois pour la mise en œuvre jugé trop court

Les cantons de ZH et BS, l'AES, le DSV, VSGS, Swissmig, l'AVDEL, SKS, VAS, la FRC, RegioGrid, la SIA, Groupe-e, BKW, EKZ, EWZ, EWB, CKW, WWZ, EWS, EWA, Steiner Energie et les Libéraux relèvent le délai trop court pour la mise en œuvre des nouvelles exigences.

Les requêtes vont d'une prolongation supplémentaire de trois à quinze mois, soit un délai de six à dix-huit mois après l'entrée en vigueur de l'OApEI. Ces prolongations de trois à quinze mois, soit au 30 juin 2021 voire au 30 juin 2022 sont demandées pour accorder plus de temps aux GRD's afin de permettre certaines adaptations au niveau des interfaces locales, ainsi que l'adaptation, voire la mise en œuvre d'un portail client.

2.2.8 Requête de standardisation des formats de données

Les cantons de SO, AI et GR, l'AES, VESE, Swissmig, la SIA,, Gantrisch Energie et Schw. Städteverband relèvent qu'il faudrait clarifier et standardiser les formats des données de mesure.

Le canton d'AI demande en particulier que les spécifications du format de données soient plus clairement définies. En effet, la notion de « format de données international usuel » ne garantit pas aux utilisateurs de pouvoir utiliser les données de mesure reçues.

Dans le même sens, le canton des Grisons demande la mise en application d'une obligation d'implémentation, respectivement d'harmonisation d'une interface standardisée pour le pilotage des flexibilités pour les nouveaux appareils qui ont un potentiel de flexibilité (pompe à chaleur, chauffe-eau, chauffage, appareil avec batteries, lave-linge, sèche-lave-linge, lave-vaisselle, four, etc.).

Groupe-e ajoute que l'interface entre le « Home Area Network » et le Smart Meter n'est pas standardisée au niveau mondial. Le seul « standard » disponible sur le marché pour l'interface locale avec la spécification faite par les Pays-Bas pour leur déploiement domestique est le fameux port «P1» qui accompagne le «Dutch Smart Meter Requirements (DSMR)». Cette interface envoie des télégrammes à l'équipement connecté sur le compteur. Les données mises à disposition sont aussi spécifiées. Cette interface ne permet par contre pas de télécharger des données dans un format international usuel.

De son côté, Ganttrisch Energie (GEAG) critique un manque de précision en ce qui concerne le format de données et l'interface locale. Selon GEAG, la branche et le législateur ont jusqu'à aujourd'hui manqué de s'entendre pour définir une interface, un protocole de communication et un format de données standards. Proposer un format de données usuel et une indication sur les normes de communication ne suffit pas à promouvoir l'innovation. Ceci au contraire de l'exemple des Pays-Bas qui ont promu, prescrit et publié en détail le standard DSMR sur le port P1 de l'interface client locale, standard adopté également par le Luxembourg et la Belgique. Grâce à cela, un marché performant pour la visualisation locale des données a pu s'établir et a rendu possible l'utilisation des données de mesure pour le pilotage de charges dans des applications supplémentaires. En Suisse, pour de telles applications, un compteur supplémentaire doit être installé. Un gaspillage inutile des ressources pourrait être réduit avec la standardisation de l'interface locale. GEAG demande également que les GRD's aient l'obligation de mettre à disposition des utilisateurs qui le demandent, les spécifications techniques de l'interface client locale. En effet, selon GEAG, il ne suffit pas de mentionner uniquement un protocole standard de type « M-Bus » ou « IEC62056 », car ces protocoles laissent une grande palette de variantes de configuration sélectionnables. Une documentation technique précise est indispensable.

GEAG recommande de rejeter la mise à disposition des données exclusivement via un service « Cloud », mais peut concevoir cette proposition comme une offre en option. Il serait ainsi trivial d'offrir aux citoyens d'avoir accès à l'ensemble de leurs données via un « serveur Web » (visualisation compréhensible incluse), alors qu'elles pourraient être présentées par n'importe quel « navigateur Web ». De telles interfaces « WiFi » sont déjà présentes dans de nombreux composants électroniques ou produits « Smart Home » et sont aisément disponibles sur le marché pour 15-30 francs. Dans le même sens, VESE relève au travers de plusieurs de ses membres que la problématique émane du manque de standardisation de l'interface client locale de compteurs intelligents stable à long-terme. Dans la pratique, cela rend quasi impossible d'intégrer l'infrastructure de mesure dans le monde des « Prosumers » et des « Home Area Network », ce qui oblige à installer des compteurs parallèles qui impliquent de la redondance technique, des coûts et une charge écologique inutiles. Selon VESE, il serait possible d'éviter ces problèmes avec un standard de communication standard à l'échelle suisse, comme aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Belgique.

Les Vert-Libéraux saluent en particulier que l'accès aux données pour des prestataires tiers doit être ouvert, comme cela est réglementé dans le droit actuel (Art. 8a, al. 1, de l'OApEI). Pour cela, il faut que les interfaces soient ouvertes et standardisées.

La SIA évoque que les interfaces et les formats de données normés sont la base pour une accessibilité et un échange de données performant. Sans standardisation, chaque échange de données devient un projet individuel onéreux qui n'en vaut que très rarement la peine économiquement.

SwissSolar mentionne qu'il serait beaucoup plus important et économiquement plus pertinent d'avoir une interface client locale conviviale et standardisée sur le compteur intelligent. Cela serait la condition économique préalable pour qu'un marché significatif avec des innovations utiles puisse se développer. Outre l'accès gratuit aux propres données de mesure, il faudrait également réglementer plus clairement l'ouverture et l'interopérabilité de cette interface.

2.2.9 Demande ou mention du Datahub national pour résoudre la question de mise à disposition des données de mesure

IGEB Schweiz, IG Detailhandel, GGS, l'AES, EWZ, CKW, WWZ, EWS, EWA, Steiner Energie AG, VAS, la FRC, Swissdex et les Vert-libéraux souhaitent la mise en œuvre d'un Datahub national comme solution globale pour la mise à disposition des données de mesure..

La FRC s'inquiète toutefois pour la protection des données contenues dans le centre de données national (Datahub) et invite l'OFEN à proposer des mesures additionnelles permettant de renforcer sa sécurité.

2.2.10 Diverses prises de position spécifiques

- BKW et VAS relèvent le manque d'une analyse coûts-bénéfices dans cette adaptation de l'ordonnance.
- Les Vert-libéraux et les Libéraux demandent une séparation distincte des coûts de métrologie et des coûts de réseau : la mise en œuvre des modifications de la révision de l'OApEI avec les coûts imputés sur les coûts de réseau conduit à une distorsion de la concurrence. Le problème existe aujourd'hui déjà avec des GRD's qui ne rapportent pas les coûts de manière transparente et imputent divers coûts sur les coûts de réseau. Selon les Vert-libéraux et les Libéraux, cela conduit à une distorsion des coûts et à une opacité des flux de valeurs. Cette distorsion de la concurrence joue spécialement un rôle envers les regroupements de consommation propre (RCP) indépendants des GRD's qui sont défavorisés. Les Vert-Libéraux demandent une séparation stricte des coûts de mesure et des coûts de réseau qui conduit à plus de transparence et à une meilleure efficacité économique. Cette séparation des coûts peut être atteinte par une libéralisation de la métrologie, ce que les Vert-Libéraux demandent depuis longtemps.
- La Ville de Genève demande une révision de la LApEI. (Art.15).
- Les Vert-libéraux mentionnent que les exigences pour les regroupements de consommation propre (RCP) ne sont pas claires. Ils demandent des précisions applicables aux RCP's dans le projet de révision de l'OApEI. Egalement au sujet des RCP's, l'AVDEL rend attentif qu'avec les RCP's, s'il y a un seul point d'entrée, il ne sera pas possible pour le GRD de fournir les données de consommation pour chaque foyer.
- Le canton de Lucerne demande une mise à disposition anonymisée des données.
- Ökostrom CH demande de mettre la communication bidirectionnelle à disposition des consommateurs et producteurs pour le pilotage d'installations décentralisées, sans avoir à mettre en œuvre des composants tiers supplémentaires très coûteux. Cela favoriserait fortement le développement de la production d'énergies renouvelables. Au même titre que les données de mesure, le pilotage d'installations décentralisées devrait également appartenir aux consommateurs et aux producteurs afin qu'ils puissent les utiliser avec des prestataires tiers.
- Swissmig demande le changement de terminologie pour les compteurs électroniques vers des systèmes de mesure intelligents.
- La SIA demande une granularité plus élevée pour les valeurs de courbes de charge, c'est-à-dire des valeurs 1-minutes au lieu de valeurs 15-minutes.
- Le canton de Vaud recommande de s'interroger sur les conséquences pratiques sur le bail à loyer, car un locataire n'a que peu de moyens d'influencer positivement l'efficacité énergétique de l'objet loué.
- Le canton du Tessin demande un tarif commensurable au niveau national pour toutes les requêtes dans le but de faire diminuer le nombre de demandes d'accès aux données des compteurs intelligents.

3. Liste des abréviations

AES	Association des entreprises électriques suisses
AG	Canton d'Argovie
AI	Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures
AR	Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures
AVDEL	Association valaisanne des distributeurs d'électricité
BE	Canton de Berne
BKW	BKW Energie SA
BL	Canton de Bâle-Campagne
BS	Canton de Bâle-Ville
CKW	Centralschweizerische Kraftwerke AG
DSV	Dachverband Schweizer Verteilnetzbetreiber
EKZ	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich
EWA	Elektrizitätswerk Altdorf
EWB	Energie Wasser Bern
EWN	Kantonales Elektrizitätswerk Nidwalden
EWS	Elektrizitätswerk Schwyz AG
EWZ	Elektrizitätswerk der Stadt Zürich
FER	Fédération des entreprises romandes
FR	Canton de Fribourg
FRC	Fédération romande des consommateurs
GEAG	Gantrisch Energie AG
GGs	Gruppe Grosser Stromkunden
GL	Canton de Glaris
GR	Canton des Grisons
GRD	Gestionnaire de réseau
HEV	Hauseigentümerverband Schweiz
IG	Interessengemeinschaft Detailhandel Schweiz
IGEB	Groupement d'intérêt des industries à consommation intensive d'énergie
JU	Canton du Jura
LPD	Loi fédérale du 19 juin 1992 sur la protection des données (LPD ; RS 235.1)
LU	Canton de Lucerne
METAS	Institut fédéral de métrologie
NE	Canton de Neuchâtel
NW	Canton de Nidwald
OApEI	Ordonnance du 14 mars 2008 sur l'approvisionnement en électricité (RS 734.71)
OGUV	Oberwalliser Gruppe Umwelt und Verkehr
OW	Canton d'Obwald
PS	Parti socialiste suisse
SBV	Association des agriculteurs suisses
SG	Canton de Saint-Gall
SH	Canton de Schaffhouse
SIA	Schweizerischer Ingenieur und Architektenverein
SKS	Stiftung für Konsumentenschutz
SO	Canton de Soleure
SZ	Canton de Schwyz
TG	Canton de Thurgovie
TI	Canton du Tessin
UDC	Union démocratique du centre
UR	Canton d'Uri
USAM	Union suisse des arts et métiers
VAS	Verband Aargauischer Stromversorger
VD	Canton de Vaud
Vert'libéraux	Parti vert/libéral Suisse
VESE	Association des producteurs d'énergie indépendants (un groupement professionnel de la SSES)
VKG	Vereinigung Kantonalen Gebäudeversicherungen

VS
VSGS
WWZ
ZG
ZH

Canton du Valais
Association Smart Grid Suisse
WWZ Netze AG
Canton de Zoug
Canton de Zurich

4. Liste des participants

Cantons et villes

Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieure
Canton d'Argovie
Canton de Bâle-Campagne
Canton de Bâle-Ville
Canton de Berne
Canton de Fribourg
Canton de Genève
Canton de Glaris
Canton des Grisons
Canton de Lucerne
Canton de Neuchâtel
Canton de Nidwald
Canton de Saint-Gall
Canton de Schaffhouse
Canton de Schwyz
Canton de Soleure
Canton du Tessin
Canton de Thurgovie
Canton d'Uri
Canton du Valais
Canton de Vaud
Canton de Zoug
Canton de Zurich
Ville de Genève

Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale

PLR. Les Libéraux-Radicaux
Parti vert'libéral Suisse
Parti socialiste suisse
Union démocratique du centre

Associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne qui oeuvrent au niveau national

Union des villes suisses

Associations faitières de l'économie qui oeuvrent au niveau national

Union suisse des paysans
Union suisse des arts et métiers

Industrie électrique

Alpiq AG
Avdel VWSV

BKW Energie AG
Centralschweizerische Kraftwerke AG
Dachverband Schweizer Verteilnetzbetreiber
Elektrizitätswerke des Kantons Zürich
Energie Uri
Elektrizitätswerk Schwyz AG
Energie Wasser Bern
EWZ
Gantrisch Energie
Groupe E
Regio Grid
Steiner Energie AG
Swisseldex AG
Swissmig
Verband Aargauischer Stromversorger
Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Verein Smart Grid Schweiz
WWZ Netze AG

Industrie et services

Centre Patronal
Fédération des Entreprises Romandes
Gastro Suisse
Gruppe Grosser Stromkunden
IG Detailhandel Schweiz
Interessengemeinschaft Energieintensive Branchen
Schweizerischer Ingenieur und Architektenverein
Siemens Schweiz AG
Swissmem

Industrie du bâtiment

Hauseigentümerverband Schweiz

Organisations de protection des consommateurs

Fédération Romande
Konsumentenschutz

Organisations pour la protection de l'environnement et du paysage

Eco Swiss

Organisations dans le domaine des cleantech, des nouvelles énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Infra Watt
Swiss Small Hydro
Swissolar
VESE - Verband unabhängiger Energieerzeuger

Autres organisations actives dans le domaine de la politique et des techniques énergétiques

Ökostrom Schweiz

Autres participants à la procédure de consultation

Pronovo AG

Vereinigung Kantonalen Gebäudeversicherungen VKG

Personnes privées: 1 (sont communiquées sur demande)

Total: 73